

Lycée Courbet – Conseil d'administration

Jeudi 3 juillet 2025

Présents : Mme Gauthier, M. Ouadi, Mme Heitmann, Mme Amiot (membres de droit), Mme Plasman, M. Léonard, M. Jeannin, Mme Duperrier, Mme Dewit, Mme Dony-Brumbter (personnels d'enseignement et d'éducation), Mme Chikhi, Mme Haag, M. Mivelle (personnel d'entretien, de santé et de service), M. Beurrier, Mme Bellec, Mme Goulfaoui (parents d'élèves), Mme Bobey, Mme Adda, M. Burgos

Excusés : M. Becherif, Mme Meyer, M. Lazar, Mme Longet

Mme le Proviseur remercie les présents et constate le quorum. La séance est ouverte à 17h03

La prise de notes est assurée par les représentants des personnels ATTOSS.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025

Le texte a été amendé après une première relecture, sa version définitive est proposée à l'approbation.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Point concernant l'ordre du jour

Les personnels d'enseignement et d'éducation ont déposé deux questions diverses :

- . un point de suivi sur le bâti scolaire (adaptation aux périodes de fortes chaleurs, sécurisation de l'entrée/sortie du lycée)
- . un bilan des rapports d'incidents et des sanctions disciplinaires (avec si possible des éléments de comparaison avec les années précédentes)

Par ailleurs, un ajout sera fait sur un point concernant le dispositif de persévérance scolaire pour garantir sa reconduction

17h10 – Arrivée de Mme Goulfaoui

3 – Remise gracieuse

Nous avons été saisis d'une demande d'une famille pour annulation du statut de leur fille qui recevait des factures de restauration depuis septembre 2024, service auquel elle n'a jamais pris part. Il convient d'annuler le titre de recettes correspondant car nous continuons sinon à lui réclamer des sommes qu'elle n'a pas à régler.

La remise gracieuse est accordée à l'unanimité

4 – Bilan annuel de fonctionnement

Mme le Proviseur remercie l'ensemble des personnes qui ont transmis un bilan. Elle rappelle que la forme peut varier d'une personne à l'autre ou d'un service à l'autre car la rédaction était laissée totalement libre. Ce bilan n'a pas vocation à être voté, il doit juste être présenté

Elle souligne la grande variété, l'amplitude et le spectre couvert par toutes ces actions, ceci témoignant d'une vitalité rafraichissante et d'un engagement sans faille de l'équipe éducative.

M. Jeannin indique que la présentation de l'ensemble des bilans de manière assez désordonnée nuit à la bonne compréhension et peut entraîner des incompréhensions. Mme le Proviseur en convient et

rappelle que la forme libre a certainement donné lieu à des incompréhensions de la part des personnels concernant par ces rapports d'activités. Elle propose de mettre en place une sorte de cadre plus précis afin d'aider les personnes à rédiger, pour l'an prochain.

M. le Proviseur-adjoint présente le bilan du RCD sur le 2d semestre.

La période étudiée s'étend du **20 janvier au 6 juin**, correspondant au second semestre. Le récapitulatif des absences se décline en trois catégories et sont identiques à la première période :

1. Les absences pour **motifs administratifs**, c'est-à-dire les formations et concours, les réunions pédagogiques, les formations syndicales..., qui sont des absences liées au régime statutaire. Nous avons un total de 793 h non assurées.
2. Les absences liées à des motifs dits « **personnels** », à savoir les raisons de santé, les gardes d'enfants ou des événements familiaux. Dans cette catégorie, nous avons 562 h qui n'ont pas pu être assurées.
3. La dernière concerne l'ensemble des **absences liées aux activités et sorties culturelles et pédagogiques**. Nous comptabilisons 230 h dans cette catégorie. Toutefois, dans ces cas, les enseignants accompagnent les élèves dans un cadre pédagogique.

L'ensemble des absences non assurées pour ce premier semestre s'élève donc à 1 585 h non remplacées. Le taux d'absence est de 1 585 h / 25 993 h, soit un taux réel **de 6,1 %**. À titre de comparaison, au premier semestre, nous avons un taux d'absence **de 5,65 %**. Le motif le plus usité est celui des absences pour maladie dont le taux a augmenté en fin d'année. Mme le Proviseur indique que cela peut refléter un certain épuisement au regard des charges de travail et des missions des enseignants.

Sur les 562 heures d'absences pour motifs dits « personnels », 259 heures ont pu être remplacées, reflétant ainsi notre capacité d'organisation face à ces imprévus.

Mme le Proviseur précise que désormais dans le cadre du contrôle comptable sur l'utilisation des fonds et dans le cadre du service public, nous devons justifier toutes les parts de pacte. Celles liées au RCD apparaissent dans l'application Pronote et ne nécessitent pas un détail tel que certains professeurs l'ont fait apparaître, mais toutes les parts qui ne relèvent pas strictement du RCD doivent être justifiées. Le CA est donc le lieu où les justifications sont présentées et rendues publiques. Le lycée a été choisi pour ce contrôle comptable.

5 – Projets, voyages et sorties scolaires

Les contraintes cette année sont importantes, raison pour laquelle nous n'avons pas pu tout retenir dans un premier temps même si la qualité des projets déposés n'est pas interrogée. Nous avons effectué des choix que nous vous présentons, ils sont amendables dans la limite des fonds dont nous pensons disposer mais nous ne pouvons aller au-delà par manque de visibilité financière. Le tableau final est présenté en pièce jointe, complété par certains projets qui sont apparus tardivement.

. L'enveloppe Eveil mise à disposition par la Région disparaît, pour rappel cette enveloppe l'an passé représentait 6.435€ et a permis à 6 projets d'être financés pour une grande partie

. Les incertitudes sur le Pass Culture nous invite à beaucoup de prudence. 7.306€ sont encore visibles dans notre enveloppe cette année, il nous a été signifié qu'en principe cette somme serait mobilisable sur la période septembre-décembre. Nous n'en avons pas la confirmation écrite aujourd'hui. Un courrier de Mme la Rectrice indique que le dispositif sera maintenu pour cette année, nous ne connaissons pas les montants mais j'ai anticipé le minimum que représente le reliquat « forcé » de cette année. Voilà la raison pour laquelle nous n'allons pas au-delà aujourd'hui.

Les projets engagés sur la part des fonds restant à disposition doivent être finalisés avant le 31 décembre 2025. Nous saurons à la rentrée de quelle somme nous pouvons disposer pour des projets engagés sur l'année 2026 de janvier à juin.

. La prudence prévaut pour la mobilisation des fonds établissement. Nous avons l'an dernier engagé 4.498€ pour les projets, nous sommes aujourd'hui à 7.382€ soit une substantielle augmentation de plus de 60%. Nous ne pouvons pas tout prendre sur cette enveloppe. Les risques liés à l'énergie, les aléas qui surviennent et nous obligent à prendre dans les fonds ne permettent pas d'engager toute la réserve disponible pour des projets.

. Nous tenons aussi à limiter l'impact sur les finances de familles. La baisse des fonds sociaux nous invite à regarder comment faire participer les élèves sans toutefois mettre à mal les foyers.

Au regard de ces contingences, deux phases apparaissent : la première maintenant pour permettre l'engagement des actions sachant que pour la part Pass Culture rien n'est encore acté dans l'application, les crédits ne sont pas encore délégués ; la seconde plus tard probablement en septembre quand nous aurons la délégation de crédits. Il nous faut donc ordonner les projets pour les réintégrer par classement. Dans tous les cas la somme de reliquat doit être consommée au 1^{er} trimestre avec des projets effectivement réalisés sur cette période et pas seulement engagés.

Une exception toutefois, la sortie Maths à Paris qui nécessite un achat sans tarder des billets de TGV et une réservation pour ne pas se retrouver en difficulté comme cette année et permettre un recueil de la participation des familles assez tôt.

Nous avons donc ordonné les projets pour les retenir dans l'ordre une fois que nous aurons des fonds supplémentaires. Ce travail a été partagé hier avec les membres du conseil pédagogique qui ont procédé à quelques ajustements, le tableau présenté ce soir en tient compte.

Mme le Proviseur ajoute que ce tableau et sa validation valent autorisation de faire et non obligation et remercie les professeurs qui s'engagent dans ces projets.

M. Léonard demande s'il est possible de mobiliser davantage le fonds de roulement. Mme Heitmann répond qu'en l'état nous ne savons pas comment sera financée la viabilisation, des augmentations importantes sont annoncées dans l'énergie. Toutefois si des marges apparaissent elles pourront éventuellement permettre de financer certains projets, comme cela fût le cas cette année avec lycéens au cinéma du 3^{ème} trimestre.

La programmation des sorties et voyages scolaires est adoptée à l'unanimité

Pour permettre la réalisation de la sortie à Paris des spécialistes mathématiques, le budget doit être adopté. La participation maximale par élève est fixée à 100€.

La participation des familles est adoptée à l'unanimité.

6 – Préparation de la rentrée scolaire 2025

Avant de démarrer l'examen de cette proposition, Mme le Proviseur remercie et félicite chaleureusement M. Ouadi pour le travail minutieux, fructueux et innovant dans la réception des inscriptions et la procédure numérique. Cette innovation inédite a permis de considérablement sécuriser les procédures et les relations avec les familles, c'était un véritable pari et il a relevé le défi avec brio. Les économies de papier sont aussi très substantielles et c'est un point très important.

Mme le Proviseur présente les éléments connus pour la rentrée.

La ventilation des heures et l'impact sur les services des professeurs seront vus dans un deuxième temps, nous avons déjà quelques informations à donner sur deux autres registres.

Au service de vie scolaire, le volume attribué des postes d'AED baisse de 0,1 ETP, soit 3,9 heures précisément. Malgré les protestations écrites et l'augmentation de nos effectifs il n'a pas été possible de récupérer le 0,1 poste retiré. Ceci est dû à une volonté académique de mutualiser la baisse en évitant de déséquilibrer les établissements qui perdraient des moyens. En effet les baisses commençaient à 0,25 poste et nuisaient gravement à l'équilibre dans les établissements, c'est donc un décompte plus fin qui a abouti à ce petit retrait chez nous. D'autres établissements sont à 0,1 ou 0,3 ce qui permet de lisser sur l'ensemble de l'académie et permet la préservation dans certains petits collèges notamment.

Au secrétariat nous avons obtenu 0,5 poste supplémentaire, il s'agit d'un poste créé au secrétariat élèves qui viendra soulager le secrétaire actuel. Nous nous en réjouissons car il s'agit d'une implantation pérenne.

Mme Chikhi apporte des éléments de réflexion suggérés par Mme Morel, infirmière scolaire : le besoin d'écoute par un professionnel en santé mentale devient prégnant au lycée, un ½ poste d'infirmière et une amplitude accrue des présences de l'assistante sociale seraient souhaitables dans les prochaines années.

Concernant maintenant les moyens humains pédagogiques, les éléments connus ce jour sont un peu différents des prévisions effectuées en janvier-février, en particulier en raison des arrivées en 2de et de certains choix curieux en matière de spécialités.

Les choix (rappel)

N°1 = Création de 12 divisions en 2GT = mutualisation d'une partie de la marge

N°2 = Accompagner le mieux possible les élèves de la série technologique

N°3 = Garder des effectifs raisonnables dans les spécialités de la voie générale comme dans les groupes de langues

N°4 = Maintenir une carte des formations attrayante en gardant les options facultatives

Nous avons donc ajusté les moyens disponibles et les besoins pédagogiques. Cette redistribution est guidée par les mêmes principes que ceux qui avaient présidé la première proposition de ventilation et dans l'ordre : petites classes de 2de et groupes de langues, attention particulière à la série technologique surtout à l'arrivée en 1ère, regard sur la taille des groupes de spécialités, retrait d'une heure en CPGE (EPS)

Effectifs hors CPGE – base de financement du Rectorat

. 2de : 384 attendus = 11 divisions → 12 classes pour 380 affectés

. 1G : 293 = 8,5 divisions → 9 classes pour 286 affectés

. 1T : 62 = 2 divisions pour 62 affectés

. TG : 297 = 8,5 divisions → 9 classes pour 287 affectés

. TT : 64 = 2 divisions pour 60 affectés

Les effectifs prévisionnels permettent d'absorber encore quelques arrivants ou redoublants...

Nous allons observer par niveau et par matière les changements opérés.

En 2de, les 380 élèves se distribuent en LV2 de manière inattendue : 35 élèves en italien et 4 en arabe. Cette répartition nous a amenés à créer un groupe supplémentaire en italien et grouper les enseignements en arabe. Cela a aussi entraîné un changement dans la répartition allemand-espagnol pour un groupe.

En 1^{ère} nous avons constaté une baisse du nombre d'élèves demandant NSI pour atteindre 34 élèves. Nous ferons donc 1 groupe avec dédoublement. Les deux heures ainsi récupérées peuvent être mises dans l'enveloppe commune.

En T^{ale}, nous avons constaté deux petits groupes de spécialistes en CAV (16) et en anglais (30) ce qui amène à retirer un dédoublement en CAV et réunir dans un seul groupe les 30 anglicistes pour un dédoublement sur une partie des heures. Là aussi nous retrouvons des heures à remettre dans l'enveloppe commune.

SPES série générale	P 2025/2026				T 2025/2026				
	288 au 23 juin	pourcentage/effectif 1ère	groupes	effectif	292 au 23 juin	pourcentage de poursuite	pourcentage/nb élèves de Tale	groupes	effectif
SCIENCES POLITIQUES	90	31,59%	3	30,33	85	80,95%	29,11%	3	28,33
HUMA, LITTE, PHILO	57	19,79%	2	28,5	19	47,50%	6,51%	1	19
ANGLAIS	74	26,04%	3	25	30	44,44%	10,95%	1	30 dd
MATHS	167	57,98%	6	27,83	120	64,70%	58,56%	4	30,25
PHYSIQUE	137	47,22%	6	22,66	92	56,44%	31,51%	3	30,66 dd
SVT	127	43,75%	6	21	77	59,54%	26,71%	4	19,25
SES	148	51,38%	5	29,8	112	80,43%	38,01%	4	27,75
NSI	34	11,80%	1	34 dd	21	45,65%	7,19%	1	21
CAV	27	9,38%	1	27	16	65,21%	5,14%	1	15

Dans ces conditions, nous pouvons proposer en 1STMG de recréer des groupes d'effectifs réduits en français, maths, management et droit-éco. Seules l'EPS et les sciences de gestion ne seront pas ou pas totalement dédoublées.

En T^{ale} également, nous avons des groupes d'enseignements complémentaires dont la taille ne permettra pas de les doubler, en raison d'un surcoût trop important : Maths complémentaires pour 40 inscrits et DGEMC pour 37 inscrits.

Avec ces ajustements nous avons pu remettre des moyens sur des groupes en 1ère spécialité pour donner de la souplesse dans les matières scientifiques même si certains groupes seront à 23 en physique.

L'observation des flux d'élèves en options permet aussi de réguler les moyens : le groupe latin est faible, comme celui de l'arabe 3, nous conservons naturellement ces enseignements dans la carte des formations. Les groupes en euro sont eux aussi observés car il y a une certaine désertion en particulier en allemand où nous maintenons pour l'an prochain des moyens identiques.

RECAPITULATIF GROUPES – Rentrée 2025

Point de situation au 3 juillet 2025

1035 validations en ligne, manquent 161 fiches essentiellement 2de et 1STMG ou arrivants de l'extérieur. Les LV2 sont connues pour tous, les options sont donc potentiellement incomplètes.

	2des	1G	1STMG		TG	TSTMG	
ANGLAIS	380	286	62		287	60	
ALL2	159	119	26		149	21	

ESP2	182	139	25		116	31	
ITA2	35	20	9	1 groupe	18	2	1 groupe
ARA2	4	8	2	1 + T	4	4	1 + T
ATHLE	12	9			7		
VOLLEY	8	4			12		
EURO AG	50	44	0		46	0	
EURO ESP	7	10	0		11	2	
EURO ALL	2	1	0		10	0	1 groupe
EURO ITA		5	0	1 + T	6	1	
CAV	18	6	2	1 + T	3	1	
THEATRE	12	4	0		5	1	
MUSIQUE	5	4	2	A définir	8	0	A définir
LATIN	11	2	0		1	0	1 groupe
ARA3	12	4	0	1 + T	2	0	1 + T
ITA3	17	2	1	1 + T	5	1	1 + T
MATCO					40		
MATEX					32		
DGEMC					37		

Il est possible après affectation des professeurs et travail fin sur les répartitions de services que nous puissions récupérer la valeur de 1 heure que nous pourrions remettre au bénéfice de nos étudiants, le mardi matin. Nous organisons les EDT à cette fin mais je ne prends pas d'engagement ferme aujourd'hui car cela est beaucoup trop volatil encore. Nous devons d'abord connaître les appariements de professeurs, leur quotité... et veiller à ce que par exemple les déplacements soient pris en compte. Cet ajustement ne peut avoir lieu quasiment qu'à la rentrée.

La petite somme qui reste disponible est donc prudemment mise de côté pour pouvoir rémunérer ce qui est dû aux professeurs. Il est impossible de tout prendre maintenant ! La marge est de 7,5 heures sur 1365, soit 0,55%... Nous avons néanmoins obtenu une petite rallonge de 7h qui permet par exemple de financer les heures de suivi des sportifs de haut niveau (2 hsa M. Klode).

17h59 : Départ de M. Burgos

M. Léonard regrette la hauteur de la dotation qui lui semble cruelle, Mme Plasman ajoute que cette répartition pénalise l'équipe de lettres et qu'elle la regrette également, précisant que l'intérêt pédagogique est bafoué avec le risque de devoir partager une classe entre deux professeurs

Mme le Proviseur précise qu'il ne nous appartient pas de commenter la DGH mais bien de se prononcer sur son utilisation, par contre les choix du Rectorat peut vent être interrogés par les personnels, en particulier au moment de la connaissance de l'enveloppe.

Concernant les blocs de moyens provisoires (BMP), M. Jeannin et Mme Dewit demandent pourquoi il n'est pas possible de créer des postes ou de garder davantage le professeur d'italien. Mme le Proviseur répond qu'en effet la question en mathématiques aurait pu se poser mais en février nous n'avions pas les données nécessaires, l'arrivée d'un professeur agrégé n'était pas connue. C'est en février que ces demandes doivent être formulées il n'est plus possible de créer des postes en juin. Le même raisonnement s'applique en italien, où nous ne pouvions connaître le nombre d'élèves, il s'agit désormais d'être prudents dans les heures données à l'extérieur pour permettre au professeur de ne pas avoir un service trop chargé, même si cette année cela ne pose pas de problème car elle préfère avoir deux petits groupes en 2de que 1 groupe très chargé.

Mme Plasman indique que cette répartition et la charge de travail en lettres sont de plus en plus difficiles à accepter, avec des programmes qui changent chaque année par quart. Mme le Proviseur lui

recommande d'alerter l'Inspection à ce sujet en indiquant que la dégradation ressentie des conditions d'apprentissage doit être rapportée au niveau académique ou national par le canal des Inspecteurs Pédagogiques.

18h34 : sortie de Mme Heitmann

En physique, le besoin est important également mais il n'y a pas de possibilité d'installer un poste complet car les besoins viennent d'un temps partiel et d'un professeur exerçant un mandat d'élus. Cette situation peut être instable et ne permet pas de demander la création d'un poste.

Avant de passer au vote, Mme le Proviseur précise que le vote porte sur l'adoption de la structure et la répartition par enveloppes, non sur les petites virgules car de nombreuses incertitudes persistent (nomination ou on de postes partagés, statut de professeurs ou des stagiaires...)

La proposition de ventilation est adoptée par 12 voix pour et 5 abstentions

18h38 : retour de Mme Heitmann

7 – Questions diverses

. Concernant le bâti scolaire, Mme Heitmann indique que les travaux avec la Région sont en cours, par exemple le projet de végétalisation de la cour intérieure pour laquelle nous avons eu des études et qui devrait être effectif en 2026. Les filtres des fenêtres ont été posés et permettent d'amortir un peu la température extérieure. Les travaux de ce type répondent à un projet régional sur lequel nous n'avons pas la main même si comme d'autres établissements construits dans les années 90 (Haberges, Ledoux, Aragon...), nous faisons remonter régulièrement les difficultés.

La salle des professeurs et le CDI seront eux aussi concernés par des travaux de rénovation, particulièrement concernant les plaques de plafond.

. La sécurisation de l'entrée n'a pas avancé depuis l'an dernier, les ressources financières ne sont pas mobilisées à cet effet. Nous avons trouvé une parade ponctuelle avec le déclenchement de la porte à distance et un regard sur les entrées, voire un contrôle de celles-ci par les AED à des horaires précis.

. Le bilan demandé est déjà présenté dans le bilan de vie scolaire, avec un recul sur 3 ans. Mme le Proviseur propose quels éléments complémentaires. La prise en charge des classes et la gestion des incivilités est un sujet qui a déjà traversé la communauté pédagogique et un point sera fait dès la rentrée, à la demande des enseignants (rappel demande de M. Pasant à la réunion du mois d'avril) pour rassurer et indiquer les procédures dans ce cas. Le but n'est pas de faire baisser les statistiques mais de prendre en charge les difficultés rencontrées par les enseignants dans la gestion de certaines classes, les difficultés rencontrées par les élèves gênés par ces incivilités ou les AED en prise directe parfois avec des comportements inadéquats.

Toutefois pour compléter les chiffres donnés par le service vie scolaire, d'autres éléments éclairent les comportements :

32 élèves ont été sanctionnés mais certains plusieurs fois (graduation des sanctions) – 3 sont des filles (dont l'une pour un manque de récupération d'heures de colle) – 17 sont issus des classes de la série technologique – 16 des classes de 2de

En corollaire de ces chiffres publiés par le service de vie scolaire, il faut regarder ceux de l'infirmerie où le taux de passage s'accroît pour des motifs souvent liés au bien-être. On ne peut pas s'empêcher de faire le lien entre la santé mentale des adolescents et la manière dont ils s'expriment dans l'institution scolaire, les garçons ayant visiblement des comportements plus violents et plus difficiles à canaliser.

La stigmatisation serait facile pour la série technologique, raison pour laquelle nous avons réfléchi et proposé un dispositif innovant en amont de la rentrée : un accueil personnalisé, pédagogique et ludique pour les entrants en 1STMG le jeudi 28 août. De plus nous activerons ce qui se passe aussi avec la classe prépa c'est-à-dire deux journées d'intégration pour cette série. Nous espérons vivement que les professeurs en charge de ces classes sur la partie tronc commun se joindront à l'encadrement de ces activités.

. Renouvellement du dispositif de persévérance et prévention du décrochage scolaire. Il s'agit du dispositif porté par Mme Mérimèche. Le CA est donc sollicité pour donner son accord à ce renouvellement.

La reconduction du dispositif est validée à l'unanimité.

Avant de conclure cette réunion et de profiter des rafraichissements préparés par notre chef, Mme le Proviseur souhaite prendre quelques instants pour remercier deux personnes qui nous accompagnent depuis quelques années dans les instances et qui vont nous quitter pour des raisons diverses. Elle salue le départ de M. Beurrier car personne ne doute que Matthieu aura son bac... et que la présidence de Schola changera de main. Elle le remercie pour ces trois années mouvementées passées à ses côtés et aux côtés des parents et de la communauté scolaire et dit avoir beaucoup apprécié son calme, sa présence et sa persévérance dans les actions qui ont été menées. Bonne continuation à vous, monsieur Beurrier, nous savons vos journées déjà bien remplies, par le golf ou la musique...

Et comment ne pas saluer officiellement Mme Amiot même si elle sera encore là demain et pour quelques jours. Pas d'hommage ou d'oraison ce soir, juste un immense merci de la part des membres du conseil. Nous prendrons le temps demain d'honorer votre départ en retraite, il s'agit là d'une vraie page tournée pour le lycée Courbet, vous en étiez jusqu'alors la mémoire.

La séance est levée à 18h59

Le Secrétaire de séance,

Pour les représentants des personnels ATTOSS,

Mme Nabia Chikhi

La Présidente,



Mme Catherine Gauthier